

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate Inc.
1797 Saint-Hubert,
Montréal, QC, H2L 3Z1
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 23 novembre 2016

PAR COURRIEL/SDÉ

M. Pierre Méthé, Dir. Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-3986-2016 Hydro-Québec - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2017-2026

OBJET : Demande de prolongation du délai pour le dépôt de la demande d'intervention jusqu'au 23 novembre 2016 à 17h

Cher Monsieur Méthé,

Le RNCREQ informe par la présente la Régie de l'énergie qu'il ne sera pas en mesure de rencontrer l'échéance du 23 novembre à 12h pour le dépôt de sa demande d'intervention dans le dossier en titre, et ce, pour les motifs suivants.

Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ, était à Marrakech durant les deux dernières semaines afin d'assister à la 22^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dès son retour, il s'est rendu à Québec afin de présenter le mémoire du RNCREQ sur le Projet de loi 102 devant l'Assemblée nationale.

Pour ces motifs, le RNCREQ demande respectueusement à la Régie l'autorisation de déposer sa preuve dans le présent dossier le 23 novembre 2016 à 17h.

En vous priant d'accepter, Monsieur Méthé, nos sincères salutations,

Prunelle Thibault-Bédard

cc. Simon Turmel et Éric Fraser